

Demande de dispense de purge

appu le 16-1-53

Le Conseil municipal

Demande à M. le Préfet la dispense des formalités de
purge des hypothèques concernant l'échange des terrains "L'Blaise"
appartenant à l'Hospice pour "La Vergette" appartenant
à la Commune de Ludres suite à la délibération du 5-2-1953 appu

le 23 Avril 1953 par M. le Préfet